

CR GRD 07/12/2021

Rappel de l'ODJ envoyé en amont. Présents : Mme Montet Berthéas, Madame Favel Kapoian, Madame Glass, Madame Le Strat, Madame La Rocca, Madame Wauters, Monsieur Ballaré, Madame Benzima.

1 - Les membres du GRD

Madame Wauters propose le profil intéressant d'une collègue (ex journaliste), Marie Blondiau (Lycée J Holtzer, Firminy). Elle est T2 cette année, elle souhaiterait intégrer le GRD et la question est posée de cette possibilité.

Nous avons parlé l'an dernier de renouvellement avec des coordonnateurs de bassin car il était question, de la part du rectorat, d'organiser des rotations de CMI, FA... tous les 4 ans. Cela ne sera pas le cas pour cette année et les années suivantes, cette mesure ne devrait toucher que les personnels ayant des décharges partielles ou complètes. De plus les CMI sont toujours intéressés par les sujets du GRD et souhaitent poursuivre la collaboration. Afin qu'il n'y ait pas de confusion, nous avons décidé en réunion CMI de ne pas aborder les sujets, visites, suivis... en GRD. Nous pourrions toutefois intégrer les coordonnateurs de bassin volontaires, la question de l'efficacité du fait du nombre de membres en GRD se pose.

Mme la Rocca rappelle que nous avons décidé d'envoyer les CR du GRD aux coordonnateurs de bassins, Ces dernières auront accès aux CR pour information et diffusion en bassin.

M Ballaré dit que nous pouvons développer le GRD en augmentant le nombre de participants afin qu'il y ait plus de mobilisations pour certaines actions, ex : TraAm.

Mme Benucci contactera Mme Blondiau sur le conseil de Mme Wauters.

2 - La rémunération des membres du GRD

Le GRD avait un budget les années précédentes de 3 000 € et 50 JST pour les OM, le budget n'est pas encore validé pour 2021-2022 mais devrait être identique ou supérieur. Pour pouvoir être rémunéré, le GRD doit produire des ressources. Madame Benucci rappelle les chantiers qui existaient et permettaient un financement les années précédentes.

Madame wauters pose la question de la rémunération des membres du GRD qui créent des ressources pour le GRD mais aussi pour d'autres missions, ex IAN.

La question de la possibilité de rémunérer des collègues qui partagent des documents, des supports.... est posée. Mme Benucci précise que seuls les membres percevoir une rémunération car déclarés membres du groupe.

3 - Le site et la liste de diffusion des profsdocs

Sur la liste de diffusion il est constaté des discussions politiques, des recherches de postes, il semble que ces sujets n'aient leur place à cet endroit d'échanges pédagogiques (apports d'expériences et ressources). Cette liste a été créée à l'époque où les RS n'existaient pas. Maintenant, se pose la question des limites de cette liste et des contenus diffusés. Madame Benucci rappelle que les IPR ont accès à la liste car elle en est la responsable de la publication. De plus, une collègue est rémunérée par le rectorat pour éditer et modérer.

Envisager de créer un autre réseau ? Un groupe Facebook sans les IPR par exemple ?

Plusieurs possibles sont évoqués et nous concluons en considérant que cette liste devrait être le seul lieu d'échanges pour éviter sa désaffectation au profit d'un facebook ou autre. Il est décidé que si un sujet de la liste ou, le traitement d'un sujet (ex : revendications syndicales) est perçu comme inadapté, Madame Benucci interviendra auprès de l'auteur.

Faut-il écrire une charte d'utilisation du site et diffuser ? Une collègue indique qu'elle existe.
Faut-il la modifier ?

Question : conserver edw ? Conserver uniquement la liste enseignants documentalistes@ac-lyon.fr ? (collège/lycée/privé/public)

La liste enseignants@ac est perçue comme institutionnelle / la liste edw est perçue comme plus informelle :

* Envisager un sondage concernant la vie de la liste de diffusion EDW ?

* Insérer la charte EDW en PJ du CR : Voir la "CGU" d'EDW :

<https://espacedocweb.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article178>

Madame Benucci précise que cette liste est importante, que tous les messages ne sont pas lus entièrement par les IPR mais que la visibilité sur les échanges permet de comprendre les attentes, les besoins de terrain les satisfactions et de connaître les projets.

Nous revenons sur un sujet abordé dans la liste, le non remplacement de certains professeurs documentalistes en EPLE. Madame Benucci rappelle le fonctionnement des remplacements :

Pour le cas des compléments de postes :

Les personnels à 80%, pas de droit, si le chef accepte, le rectorat ne complète pas.

Un 80 % de droit (souvent lié à l'éducation des enfants) est complété.

Pour les arrêts maladie :

Moins de 15 jours sont non remplacés.

Parfois les CE ne signalent pas l'absence, il n'y a donc pas de remplacement.

Le nombre de kms à effectuer par un contractuel est également pris en compte

(Pas de remplacements trop lointains sans l'accord du contractuel)

4 - Les formations ouvertes/fermées, les inscrits

Quelques formations fermées par manque de candidats.

Dispositif B2 :

Utiliser l'ENT NON

Inciter les élèves à lire OK, forte demande, deux groupes créés.

EMI au collège et lycée OK

Lecture : OK

CDI écoresponsables OK

Profs-docs porteurs de projets culturels OK

Madame Benucci nous informe de la création de l'Ecole Académique de la Formation Continue qui sera ouverte dès le 1^{er} janvier mais dont la construction est conduite depuis plusieurs par Didier Quef. L'académie de Lyon fait partie des 4 académies qui expérimentent ces nouvelles écoles qui remplaceront les services de formation actuels.

Ainsi, le PAF n'existera plus, la formation sera construite sous forme de parcours modulaires (horizontaux ou verticaux) qui comprendront des briques. Cela correspond à ce que l'IH2EF a mis en place ces dernières années.

Les propositions de formations n'auront plus lieu comme nous le faisons jusqu'à présent, appel à projet, validation et édition d'un PAF mais il sera possible toute l'année de faire des propositions et de s'inscrire à des formations. De plus amples informations seront données par la DFIE qui a prévu une communication à ce sujet.

Des idées de formations à proposées émergent :

Animations créatives

Liberté expression (/ laïcité ?)

5 - Le pilotage des bassins (ce qui devrait nous conduire à rédiger une charte).

Les IPR ne souhaitent pas être intrusifs et valorisent l'autonomie des groupes. Cependant, un accompagnement des coordonnateurs de bassin serait utile : la rédaction d'une petite charte (une page) pour les accompagner afin qu'ils soient moins démunis lorsqu'ils acceptent la mission. De plus, cette charte permettrait de "passer le relais" plus facilement lorsqu'un coordonnateur ne souhaite pas renouveler ou obtient une mutation.

Tout comme il conviendra de définir la mission du GRD (qui se veut être un groupe pilote, innovant avec une perspective métier), celle des coordonnateurs de bassins sera abordée sous l'angle de la professionnalisation des personnes en place, des attendus et de leurs rôles.

VFK : Pourquoi ne pas donner en responsabilité aux bassins des choses décidées eu GRD ? Avant les coordonnateurs avaient des missions, des réunions de coordonnateurs, des formations... Participer au TraAm, éditer un livrable, une biblio..

Madame Wauters précise que cela permettrait aussi de faire vivre spacedocweb et ajoute qu'il faudrait peut-être donner des droits aux coordonnateurs afin qu'ils éditent sur le site. **Peut-être auraient-ils besoin d'une formation pour publier sur l'espace ?**

Cette remarque avait été faite l'an dernier et à ce titre, une réunion des coordonnateurs de bassins avec les IPR va être planifiée. Les coordonnateurs seront réunis trois fois/an dont une journée de formation.

Serait-il possible de négocier une "décharge" pour les coordonnateurs (quelques heures par mois) pour publier un travail issu du bassin ?

Constitution d'un groupe de travail pour définir le fonctionnement et les missions du GRD + pilotage des bassins (attentes, formation, charte...) :

Mussi
Guedan
Favel Kapoian
Saudrais
Ballare
La Rocca
B Wauters

6 - La journée académique (prévue au PAF)

Rappel du thème retenu l'an dernier, les neurosciences.

Madame Guedan attire notre attention sur une redondance possible avec séminaire académique qui aura lieu le 05/04/2022 sur le sujet des neurosciences. Quelques questions sans réponses : Séminaire sur inscription ? pour qui ? une jauge définie ? possibilité d'une retransmission streaming ?

La journée académique devra donc être organisée de façon à ne pas faire redondance, toutefois, les participants ne seront certainement pas les mêmes, il faudra veiller à ce que les professeurs documentalistes privilégient la journée académique.

Il faut réfléchir à **la forme** de la journée :

Prévoir temps d'échange et de travail entre les profs doc.

Quel public cible ?

Quels intervenants / quelle rémunération ? Stéphanie Mazza (déjà prévue avec JP Lachaux lors de la journée organisée avec Pascal Mériaux)

Solliciter des FA pour ateliers.

Il y a d'autres "experts" que ceux qui interviendront lors de la journée académique dans le dossier

Dopamine :

https://www.reseau.canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/Dopamine/dossierpedagogique.pdf

Le fond :

Quel est l'objectif de cette journée ? :

Comment mettre en œuvre pour notre discipline ?

Neurosciences pour nouvelle prise en charge différents profils élèves

Exemples :

Neuro et types de lecteurs

Attention et EMI

Neuroscience et attention des élèves + comportements dans groupes élèves

Et génération millenials +

Les nouveaux militantismes et leur impact sur les enseignements réfutés

Les travaux sur la captation de l'attention, série Dopamine etc...

Neuroscience et perception dans les milieux scolaires.

Groupe de travail, organisation de la journée académique des professeurs documentalistes :

Pascal Mériaux est prêt à participer,
Mussi
Guedan
Montet-Berthéas si temps
IPR

OM pour les déplacements

Lieu à définir

Date à fixer : mars (non : journées, printemps, SPME...) : **Mai plutôt** .

Pistes pour l'an prochain : Sobriété numérique / CDI écoresponsables.

Madame Guédan indique qu'il y aura aussi un séminaire sur le numérique responsable avec le lancement du label Ecoclic

7 - Les ressources et projets à créer 2021-2022

Liste de FIL possibles partagées entre groupes (CLEMI et émission de radio par exemple)

Gestion de groupe

Méthodologies pédagogiques créatives en lien avec le grand oral

Cartographie de projets culturels (avec intervenants)

Laïcité-liberté d'expression, citoyenneté numérique,

Préparation à l'oral des élèves

Innovation pédagogique (world café, débat mouvant...)

Séances de créativité...

-> A voir avec le groupe de travail fonctionnement du GRD

8 - Questions diverses

Info INSPE : mise en œuvre de la réforme de l'enseignement. Dernière année des stagiaires M2.

Une formation proposée aux stagiaires à l'issue du M2 proposée par le rectorat

L'INSPE sera plus impliquée dans cette formation continue avec EAFC

Continuum de la licence à T1-T2

Travail entre INSPE, rectorat et Lyon 3.

Pistes : associer l'Ensib à la formation INSPE/EAFC

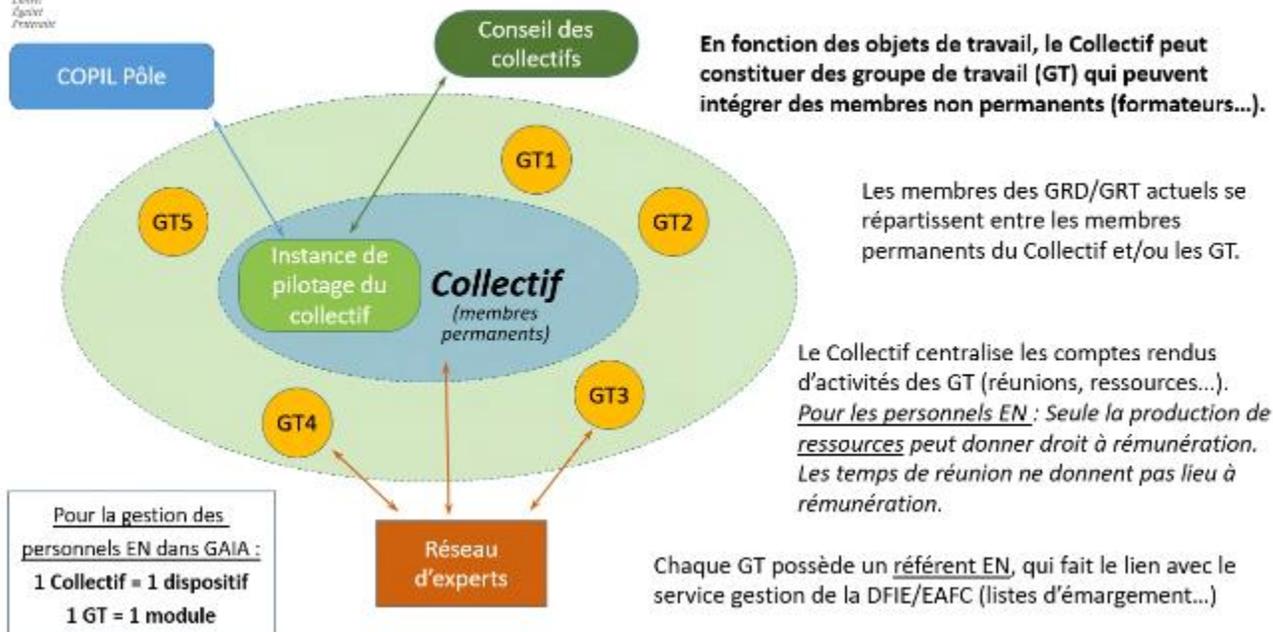
A Lyon 3, en infocom, le master MEEF fonctionne bien mais a un tout petit effectif, moins de 10 candidats réussissent par an. Il y a un manque d'attractivité pour toutes les disciplines et peut-être encore plus en documentation.

Pour des infos statistiques, il est possible de contacter à Lyon 2 Angèle Salter qui succède à M Cote.

Il était question que les GRD soient associés à l'INSPE par le biais des collectifs (annexe ci-dessous).

Mme Benucci est en contact avec Sylvain Rey délégué académique adjoint.

C'est le cas pour le numérique mais pas encore sur la documentation.



Questions sur la radio /

Madame Jamin est en train de définir une cartographie, un questionnaire est en cours dans tous les EPLE auprès de tous les professeurs documentalistes. Madame Jamin peut accompagner à la mise en œuvre.

Un groupe à constituer pour élaborer de la ressource ? + un réseau des utilisateurs à constituer.

Groupes de travail :

Deux groupes ont été créé et un sondage doit être envoyé.

- 1) Sondage auprès des professeurs documentalistes afin de connaître leurs habitudes, besoins et souhaits de communication (liste des professeurs documentalistes ac-lyon, liste liée à espacedocweb (elle peut évoluer, qu'en pensez-vous ?, avez-vous besoin d'une liste libre, d'un réseau social ?.....).....
- 2) Groupe de travail fonctionnement du GRD et des bassins :

Définir un pilote,

Prévoir les dates des réunions (2 ou 3), en visio ou présentiel. **1^{ère} en janvier**

Proposer à des animateurs de bassins d'intégrer le groupe pour des apports complémentaires (le pilote).

Réflexions sur : Missions des membres du GRD et des coordonnateurs, sujets à traiter, liens entre les deux « instances ».....etc.

Madame Mussi, Madame Guedan, Madame Favel Kapoian, Madame Saudrais, Monsieur Ballaré
Madame La Rocca, Madame Wauters

3) Groupe de travail journée académique des professeurs documentalistes :

Définir un pilote,

Prévoir les dates de réunions 1^{ère} en janvier

Proposer à un **membre de la DFIE de participer à la 1^{ère}** pour la définition des moyens et des possibles (Monsieur Nuq ?), le pilote le contacte.

Sujet : Les neurosciences, comment aborder le sujet et l'adapter aux questions professionnelles des professeurs documentalistes, Neurosciences et perception dans les milieux scolaires ? Apport théorique, qui (Stéphane Mazza ? J PH Lachaud ? IFE ?, quoi ? Mix conférences, ateliers ?

Madame Mussi, Madame Guedan, Madame Montet-Berthéas (si temps), Madame Wauters (si temps-), IPR EVS, coordonnateurs de bassins ?

Je vous souhaite de très bonnes vacances et de très belles fêtes de fin d'année !!

